

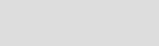



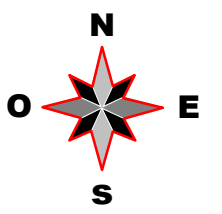
PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT D'UN CIRCUIT DES RIVIÈRES ET DE PATRIMOINE RIVERAIN

ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

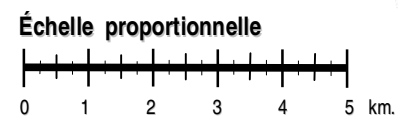
LÉGENDE

-  Zones urbaines de conservation des patrimoines riverains et boisés naturels (propositions)
 - Parc linéaire de la Rivière-du-Moulin
 - Parc linéaire de la Rivière Chicoutimi
 - Parc linéaire de la Traverses des Coteaux en zone centre-ville
 - Ravinement de la Rivière Aux Rats Musqués
-  Zone d'ambiance adjacente au parc
-  Zone agricole permanente (constituée de boisés et de paysages agraires humanisés)
-  Zone urbaine & population desservie (Arrondissement de Chicoutimi : ± 65 000 h.)
-  Zone centre-ville de Chicoutimi
-  Zone commerciale de Chicoutimi
-  Zones industrielles de Chicoutimi
-  Zones boisées périphériques
-  Réseau cyclable existant (piste & accotement)
-  Réseau cyclable proposé (piste & accotement)
-  Circuits d'agro-tourisme et d'éco-mobilité
-  Boucle récréo-touristique arrimée au secteur centre-ville et articulée autour du circuit des rivières et de patrimoines riverains au Schéma d'Aménagement et de Développement de la Ville de Saguenay
-  Circuit urbain de transport actif axé sur la randonnée pédestre (Monts et Ravins : Rivière aux Rats Musqués, Val Lombrette, etc)
-  Ceinture verte et zone tampon à aménager entre le secteur Nord de l'arrondissement Chicoutimi et la nouvelle Ville de Saint-Honoré (une zone de conservation et de mise en valeur du milieu naturel)

VILLE DE SAINT-HONORÉ



DOCUMENT D'IDÉATION VISANT
L'INTÉGRATION ÉVENTUELLE
DANS LE PROCHAIN SCHEMA
D'AMÉNAGEMENT D'UN PLAN
DE MISE EN VALEUR ET DE
CONSERVATION DU
MILIEU NATUREL AU
SEIN DE TRAME
URBAINE



DOCUMENT PRÉSENTÉ PAR
LES VERTS BOISÉS DU FJORD
DANS LE CADRE DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE
DU 28 AVRIL 2016

Document préparé par :
M. Gille Tremblay MA,
Président du Conseil d'administration &
Consultant Aménagement Territoire & Développement Régional